



**Le Togo dans le groupe  
H avec le Sénégal** P6

# WATRAA

*Les Vainqueurs*

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 23 Janvier 2020 N° 257 - Prix 250 F CFA

**Journée portes ouvertes de la CENI**

**L'institution  
se rapproche  
du grand public** P2

**Lancement de l'application e-foncier**

**L'OTR rend possible  
l'obtention d'un titre  
foncier en 5 jours** P2

**Sommet international sur le trafic et  
la consommation des faux médicaments**

**Une feuille de route pour  
mieux orienter la lutte** P5

**Le CAR après l'annonce de son retrait de  
l'organisation de la présidentielle**



**Awudi Kodzo s'accroche à la CENI,  
le parti le rappelle à l'ordre** P3

## Observation électorale



**Le ministre Boukpassi dit  
«non» au Conseil Épiscopal  
Justice et Paix Togo** P3

## Election présidentielle du 22 février

**Jean Pierre  
Fabre se trompe  
d'objectif** P4



# Journée portes ouvertes de la CENI L'institution se rapproche du grand public

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a ouvert ses portes au grand public samedi 18 janvier dernier à Lomé. La rencontre qui est placée autour du thème « La CENI au service du peuple et de la république », a permis à l'institution de se faire connaître par le public, d'expliquer ses attributions dans l'organisation des élections. Cette opération d'exposition institutionnelle est une opportunité offerte à tous pour mieux appréhender le caractère pluriel de la CENI et son fonctionnement basé sur la recherche constante du consensus dans le processus décisionnel; s'imprégner davantage du cadre légal



des scrutins en général et en particulier, des enjeux et des diligences accomplies en vue de l'élection présidentielle de 2020. Au cours de cette rencontre, la CENI et ses démembrés ont

été présentés au public ainsi que des communications sur divers thèmes notamment, « Commission Électorale Nationale Indépendante du Togo : historique, enjeux et défis », présentée par le

Professeur E. Batchana; « Rôle et responsabilité des partis Politiques et de la société civile dans un processus Électoral » avec l'intervention des Professeurs Nonou Ahadzi, Roger Daniwe et Spéro

Mawule. Pour Ayassor Tchambakou, président de la CENI, « Il est désormais un fait établi que les aspirations profondes du peuple pour la démocratie qui en font une quête légitime perpétuelle, conforte la thèse selon laquelle les élections crédibles, transparentes et inclusives constituent la voie royale de dévolution et de légitimation du pouvoir politique ». La CENI joue le rôle de gardienne pour la transparence électorale. Elle a l'obligation morale de veiller au respect des lois et des procédures électorales.

Céline S.

# Lancement de l'application e-foncier L'OTR rend possible l'obtention d'un titre foncier en 5 jours

Lancée jeudi 16 janvier dernier par le comité de direction chargé de la collecte des impôts de l'Office togolais des recettes (OTR) à Lomé, l'application e-foncier vise à permettre aux notaires et géomètres



de faire leurs demandes et opérations où qu'ils soient sans être obligés de se déplacer à l'OTR. La mise en place de ce processus qui est une version électronique du guichet unique fon-

cier va, selon l'OTR, simplifier la vie des opérateurs économiques grâce à sa célérité, sécurité de facto un gain de temps. « En prenant exemple sur le cas des muta-

Suite à la p 4

**WARAA**  
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan  
Tél : 90-02-52-45  
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr  
c/s Casier N° 087. 13 BP152  
LOME-TOGO

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
Michel Yao TCHADJA  
(alias Ezi Akoma)  
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

**SECRETAIRE DE REDACTION**  
Pamphile S. NUMENYA

**REDACTION**  
Ezi Akoma  
W. Maléki  
Achile  
A. Fic  
Jack Nukunu  
Hubertine Akoumi  
Séna Le Libre Penseur

**INFOGRAPHISTE**  
Pamphile S. NUMENYA

**IMPRIMERIE**  
La Colombe  
Tirage : 3.000 Exemplaires  
Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :  
appelez le 90-02-52-45**

*Retrouvez  
votre Journal*  
**WARAA**  
*Les Vainqueurs*  
chaque jeudi  
dans les kiosques

**Numéros Utiles**

Suite à la p 5 :

|                                     |                    |
|-------------------------------------|--------------------|
| CHU Tokodji :                       | 22-21-25-01        |
| CHU Campus :                        | 22-25-77-68        |
|                                     | 22-25-47-39        |
|                                     | 22-25-78-08        |
| Commissariat Central :              | 22-21-28-71        |
| Sûreté Nationale :                  | 22-22-21-21        |
| Pompiers :                          | 118 ou 22-21-67-06 |
| Gendarmerie (Secours et assistance) |                    |
|                                     | 172 ou 22-22-21-39 |
| Police secours                      | 117                |

Observation électorale

# Le ministre Boukpassi dit « non » au Conseil Episcopal Justice et Paix Togo

Le Conseil Episcopal Justice et Paix Togo ne supervisera pas l'élection présidentielle du 22 août prochain. Sa demande d'observation des élections a été rejetée par le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Payadowa BOUKPESSI.

A travers son courrier adressé au conseil épiscopal, le ministre explique clairement les raisons qui motivent son refus. En effet, le ministre Boukpassi reproche à l'organisation son manque d'objectivité et de neutralité. « La confé-

rence Episcopale du Togo (CET) dont vous n'êtes qu'un service, comme vous l'affirmez vous-même, dans votre courrier, a eu à prendre clairement des positions partisans sur la situation politique que notre pays a connue depuis août 2017 », indique le ministre. A l'entendre, il suffit de lire les réclamations envoyées par l'ANC et la C14 au gouvernement, pour se rendre compte de la coïncidence troublante entre lesdites réclamations et les demandes de la conférence Episcopale. Dans ce sens, le ministre Boukpassi estime



que la CET ne peut pas assurer une observation électorale avec la neutralité requise.

L'autre raison qui a joué en défaveur de la CET,

est son refus de dévoiler ses sources de financement. « Depuis le mois de juin 2019, jusqu'à ce jour, nous n'avons toujours pas reçu les infor-

mations sur les sources de financement dont dispose la Conférence Episcopale du Togo pour cette opération, qui emploiera, suivant votre demande adressée à la CENI, plus de 9000 personnes. Le refus de communiquer vos sources de financement est la preuve que cette opération est téléguidée par une ou plusieurs organisations que vous ne voulez pas dévoiler, pour des raisons que nous ignorons. » a fait savoir le ministre.

Jack NUKUNU

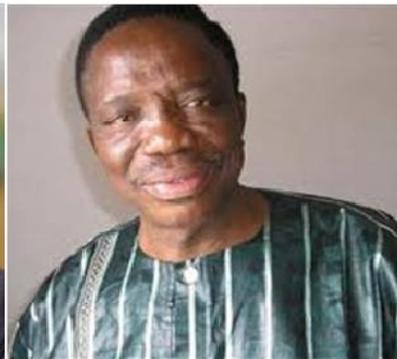
## Le CAR après l'annonce de son retrait de l'organisation de la présidentielle Awudi Kodzo s'accroche à la CENI, le parti le rappelle à l'ordre

Depuis quelques semaines déjà, le CAR avait annoncé son retrait du processus électoral. Il avait également suspendu la participation de son représentant à la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et ses démembrements. Me Yawovi Agboyibo, président du parti, demandait au gouvernement d'arrêter le processus en cours pour engager des discussions avec les forces vives en lutte pour l'alternance pour apaiser le climat politique et social. Jusqu'à présent, le membre de ce parti, Kodzo Awoudi, continue ses activités à la CENI sans se soucier de la position du CAR.

A travers un courrier signé par le premier vice-président du CAR, Yendouban Konlani, le parti rappelle son militant M. Awoudi à l'ordre. « Je voudrais vous rap-



peler que lors de son Conseil national du 4 janvier 2020 auquel vous avez pris part, le CAR a pris des décisions concernant sa participation au scrutin présidentiel du 22 février 2020 et sa représentation dans la CENI et ses démembrements. Le parti s'étonne que malgré ces décisions, vous continuez à siéger à la CENI », peut-on lire. Il est signifié au militant non respectueux des décisions du parti que les actes qu'il pose à la CENI depuis le 4 janvier



n'engagent pas le parti. Kodzo Awoudi ne semble pas s'aligner derrière la politique de son patron Agboyibo Yaovi.

Une politique qui se résume à « tout pour moi et rien pour les autres ». Comme nous l'avions indiqué dans une an-

cienne parution, les décisions prises ne sont que l'expression de la volonté de Me Agboyibo de priver son membre de la CENI des avantages liés à sa fonction dans cette institution. Pour ne pas perdre ses avantages, Awoudi a simplement conservé sa place à la CENI. Va-t-il pouvoir la maintenir jusqu'à la fin du processus électoral ?

La Rédaction

## Forum National du Paysan Togolais

### La 12<sup>e</sup> foire agricole ouverte à Kara

Les acteurs du monde agricole sont à Kara pour la 12<sup>e</sup> édition du Forum National du Paysan Togolais (FNPT). En prélude à cette manifestation qui s'ouvre aujourd'hui, la 12<sup>e</sup> édition de la foire agricole ouverte à Kara mardi dernier. C'est le minis-

tre chargé de l'Agriculture, Koutéra BATAKA, qui a coupé le ruban inaugural, en présence du préfet de la Kozah, Bakali Hemou.

Une visite guidée des stands a permis aux officiels d'apprécier les produits exposés. Pro-

ducteurs, transformateurs et acteurs de la chaîne de valeur agricole ont répondu à ce rendez-vous de promotion des produits et innovations dans le secteur agricole.

Par-delà la visite guidée des stands, le ministre

Suite à la p 6

Election présidentielle du 22 février

## Jean Pierre Fabre se trompe d'objectif

A quelques semaines de la présidentielle de février 2020, le président de l'ANC et candidat à la présidentielle fait une sortie médiatique qui surprend plus d'un. Au lieu de mobiliser les électeurs et les populations à la base pour voter pour lui, il perd son temps à exiger auprès de la cours constitutionnelle, l'invalidation de la candidature de Faure Gnassingbé.

Pour Jean Pierre Fabre, les députés de la 6<sup>e</sup> législature ont mis le Chef de l'Etat togolais en difficulté. Il estime qu'ils ont modifié la Constitution togolaise d'une façon qui empêche le Chef de l'Etat d'être candidat à la présidentielle de février 2020. Aboudou Assouma et Kouami Amados-Djoko de la haute Cour sont également dans le viseur du



candidat à la Présidence togolaise. Fabre soutient que la procédure suivie par l'Assemblée Nationale pour obtenir la modification de la Constitution le 08 mai 2019 est entachée de fautes et de manquements graves.

La sortie de Fabre montre clairement qu'il redoute Faure Gnassingbé. Il veut passer par tous les moyens pour l'empêcher d'être candidat. Il faut aussi souligner

qu'à travers sa sortie, il commence alors à chercher les raisons à brandir pour justifier son échec. Au lieu de chercher à écarter un candidat de la liste, il ferait mieux de convaincre son électorat avant le jour du scrutin. L'objectif actuellement c'est la mobilisation de la masse pour le vote. S'il ne se sent pas prêt, c'est à lui plutôt de démissionner

*La Rédaction*

Sit-in devant la capitainerie du Port Autonome de Lomé

## Les agents de la sûreté face à l'intimidation des autorités portuaires

Depuis la semaine dernière, les agents de la sûreté du Port Autonome de Lomé mènent des actions pour exiger leur intégration en tant qu'agents permanent de Port après plusieurs années de travail. Cette semaine, ils ont tenu un sit-in devant la capitainerie pour se faire entendre. Dans l'optique

et que c'est le Directeur général qui a conservé ce corps jusqu'à présent. Ils ont dit qu'ils prendront des sanctions contre nous. », nous a confié M. Adjabe Kossi Djigbodi, Secrétaire général du Syndicat des Agents de la sûreté du Port Autonome de Lomé (SYNASUPAL). A l'entendre, les intimi-



de régler cette période de crise, le directeur de la capitainerie a reçu une délégation de ces agents. Mais, à leur grande surprise les discussions ont plutôt pris l'allure d'une intimidation et des menaces à peine voilées.

« 4 personnes des 6 qui étaient allées au premier jour ont été déléguées pour aller voir le directeur. Il leur a signifié qu'ils sont en train de faire des mouvements illégaux. Comme quoi, il y a un décret présidentiel datant de 2016 qui demandait de confier ce boulot à la gendarmerie

dations et les menaces ne feront pas baisser leur lutte. « Nous allons rédiger un mémo que nous déposerons là où besoin sera pour les dispositions à venir. », indique-t-il.

A entendre M. Adjabe Kossi, il y a 9 ans de cela que les agents de la sûreté portuaire travaillent sans être intégrés. Au même moment, certains agents recrutés pour le même service des années plus tard ont déjà été intégrés.

*La Rédaction*

## Lancement de l'application e-foncier L'OTR rend possible l'obtention d'un titre foncier en 5 jours

*Suite de la p 2*

tions totales qui sont le fait des transferts de propriétés d'une personne à une autre, avant, le notaire était obligé de venir lui-même remplir une fiche de réquisition et autres avant d'obtenir gain de cause. Avec l'application e-foncier, tout se fait en ligne et en espace de cinq (5) jours, le requérant rentre en possession de son titre foncier », a expliqué le Comité de direction de l'OTR avec à sa tête Philippe K.

Tchodié, Commissaire Général par intérim de l'OTR.

Pour Me Tsolenyanu Koffi, président de la Chambre Nationale des Notaires du Togo, «L'OTR passe à la vitesse supérieure en procédant à la dématérialisation de ses procédures. Avec cette application du e-foncier, c'est comme si l'OTR est venu s'implanter dans le cabinet de chaque notaire car à partir du bureau, nous sommes

mes en mesure de faire la mutation et autres».

Le système e-foncier est hautement sécurisé, selon les premiers responsables.

*Céline S.*

**LES N° VERTS DE L'OTR**

POUR SIGNALER  
TOUT FAIT SUSPECT  
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT  
8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT  
INFORMATION OU CONSEIL  
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT  
8201

Renseignements

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

Sommet international sur le trafic et la consommation des faux médicaments

# Une feuille de route pour mieux orienter la lutte

Le Chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé a présidé le week-end dernier un sommet international sur le trafic et la consommation des faux médicaments. Les travaux se sont déroulés en présence des Présidents Yoweri Museveni de l'Ouganda et Macky Sall du Sénégal. Le sommet a abouti à la rédaction d'un document dénommé « La déclaration de Lomé ». Ce document servira d'accords cadre et de feuille de route pour la lutte contre les faux médicaments. Cette rencontre a également enregistré la présence des Ministres représentants les présidents du Ghana,

du Niger, du Congo Brazzaville, de la Gambie, ainsi du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, du Conseiller exécutif du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), Hilale Omar et d'autres personnalités.

« Ce qui se joue aujourd'hui concerne directement tous les peuples du monde et plus particulièrement d'Afrique. Nous menons ici un combat pour la santé, le bien-être de tous, l'accès à des soins de qualité et à des tarifs abordables. Un combat qui témoigne de notre



foi dans l'avenir, le futur de nos enfants », a déclaré Faure Gnassingbé à l'ouverture du sommet. Pour lui, il est question d'engager les pays respectifs dans une initiative sans précédent en lançant « une lutte résolue et efficace contre le trafic des

médicaments falsifiés ». Devant ses homologues et le parterre de personnalités africaines présents au sommet, Faure Gnassingbé a salué la détermination des africains en s'emparant eux-mêmes des problèmes des faux médicaments et de leur trafic

qui touchent beaucoup plus le continent. « L'Afrique doit prendre en main son destin et s'engager dans la lutte contre ce trafic mortifère... », a-t-il exhorté avant d'appeler les autres chefs d'Etat africains à s'engager dans la lutte.

Les Chefs d'Etat ont pris l'engagement de mettre en place les structures et les législations nécessaires pour endiguer ce trafic et criminaliser ces différentes formes. Il faut noter que c'est la première fois que des Etats africains portent un tel projet qui se repose sur un fondement politique fort.

La Rédaction

**recrute pour Divers Postes, 270 Agents**

**Délai : 31 Janvier 2020**

| TITRES DE POSTES  | EFFECTIF          | GRADE | CONDITIONS SPECIFIQUES A REMPLIR   |
|---|-------------------|-------|--|
| A- Agent technique (Cadastra)                             | 50                | 3     | → Etre âgé de trente-deux (32) ans au maximum au 1er janvier 2020 (pour les candidats externes) ;<br>→ Avoir au moins une Licence (BAC+3) dans les domaines suivants : Topographie, Travaux cadastraux, Cartographie, Géomatique, Géométrie, Mathématiques ou tout diplôme équivalent. |
| B- Agent technique (Conservatoire foncier/Enregistrement) | 35                | 3     | → Etre âgé de trente-deux (32) ans au maximum au 1er janvier 2020 (pour les candidats externes) ;<br>→ Avoir au moins une Licence (BAC+3) en Gestion, Economie, Droit, Statistiques, Administration ou tout diplôme équivalent.  |
| C- Agent d'appui senior                                   | 47                | 2     | → Etre âgé de vingt-huit (28) ans au maximum au 1er janvier 2020 (pour les candidats externes) ;<br>→ Avoir au moins un BTS (BAC+2) en Topographie, Travaux cadastraux, Cartographie, Géométrie ou tout diplôme équivalent.  |
| D- Agent d'appui  | 138               | 1     | → Etre âgé de vingt-quatre (24) ans au maximum au 1er janvier 2020 (pour les candidats externes) ;<br>→ Avoir au moins un BAC II ou tout diplôme équivalent.   |
| <b>Total</b>  | <b>270 Postes</b> |       |  |

Les Missions relatives à chaque poste sont consultables sur le Site Officiel de l'OTR sous > Actualités > Offres d'emplois

FEDERER POUR BATIR [www.ok.tg](http://www.ok.tg)



## COMMUNIQUE

Depuis le 15 octobre 2019, il est fait obligation aux opérateurs économiques d'effectuer les paiements des impôts et taxes en ligne.

Le Commissaire Général remercie les opérateurs économiques qui ont respecté ces nouvelles mesures pour le compte du mois de novembre et de décembre 2019. Il leur rappelle qu'en vue de les accompagner dans ce processus, la Loi de Finances, accorde un délai supplémentaire de 72 heures pour tous les paiements effectués en ligne.

Les opérateurs économiques sont invités à se conformer à cette prescription qui vise à améliorer le climat des affaires de notre pays.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le Civisme de tous.

Fait à Lomé, le 13 janvier 2020



# Eliminatoires Coupe du Monde 2022 Le Togo dans le groupe H avec le Sénégal

La confédération africaine de football et la Fifa ont procédé hier mardi en Egypte au tirage au sort de la phase de groupe des éliminatoires de la coupe du monde 2022 zone Afrique. A l'issue du tirage, les Eperriers Togo se loge dans le groupe H en compagnie du Sénégal finaliste de la dernière édition de la Coupe d'Afrique des Nation, du Congo et de la Namibie. Pour le sélectionneur des Eperriers le Togo a une petite chance même si le favori du groupe reste les Lions de la Teranga.

« Je crois que c'est un tirage qui aurait pu être beaucoup plus dur pour nous. Peut-être la meilleure équipe actuelle du continent avec l'Algérie qui est le Sénégal. Le Congo, je l'ai déjà dirigé et je crois bien le connaître. J'ai déjà joué contre la Namibie dans les éliminatoires des compétitions internationales », a déclaré

Claude le Roy. Les Eperriers du Togo avaient pour leur part barré la route à l'équipe sénégalaise, lors des éliminatoires de la Coupe du monde 2006.

**lomeinfos/Waraa**

**Voici les 10 groupes de qualification :**

- A : Algérie, Burkina Faso, Niger et Djibouti
- B : Tunisie, Zambie, Mauritanie, Guinée Equatoriale
- C : Nigeria, Cap-Vert, République Centrafricaine, Libéria
- D : Cameroun, Côte d'Ivoire, Mozambique, Malawi
- E : Mali, Ouganda, Kenya, Rwanda
- F : Egypte, Gabon, Libye, Angola
- G : Ghana, Afrique du Sud, Zimbabwe, Ethiopie
- H : Sénégal, Congo, Namibie, Togo
- I : Maroc, Guinée, Guinée-Bissau, Soudan
- J : RD Congo, Bénin, Madagascar, Tanzanie.



## Forum National du Paysan Togolais La 12<sup>e</sup> foire agricole ouverte à Kara

Suite de la p 3

de l'agriculture, de la production animale et halieutique appelle les producteurs à interagir entre eux pour un partage d'expériences en vue de profiter les uns des compétences et capacités des autres. Des catalogues ont été mises à la disposition des promoteurs pour la personnalisation des emballages. Le forum de cette année se referme le 25 janvier prochain.

Waraa



## Insolites

### Des jumeaux nés à deux années différentes

Les faits ont eu lieu dans l'État américain de l'Indiana. Une femme enceinte est allée à l'hôpital Ascension St. Vincent, car elle ne ressentait plus de mouvement fœtal.

A la suite d'un examen, le verdict tombe, les jumeaux verront le jour dans la journée, soit au Réveillon du Nouvel An.



Pour tant, ses bébés ne devaient arriver que le 19 février 2020. Sa fillette est née le 31 décembre 2019 à 23h37 (heure locale) et son garçonnet le 1er janvier 2020, soit 30 minutes plus tard. Selon les médecins, cités dans le site américain Indystar, les jumeaux sont nés à deux années et deux jours différents.

Les nouveau-nés se portent très bien. Prématurés, ils se trouvent toujours à l'hôpital, a précisé la chaîne de télévision WBNS.

« Nous nous disions, plus tôt, qu'il serait formidable de les faire naître à des dates différentes. Mais là, c'est une autre surprise : différentes dates et différentes années. Nous sommes toujours un peu sans voix », a déclaré le père de famille à des médias américains.

Les jumeaux pourraient rester encore à l'hôpital durant plusieurs jours.

Source : info.re

## PHARMACIES DE GARDE

Du 20/01/2020 au 27/01/2020

**SI RAPHAEL**  
Marché Atkopodji  
22 21 84 26

**CENTRE**  
46, Rue de la Gare (face SGGG)  
22 21 83 30

**SIE RITA**  
Rue pavée, Doulassamé - Face Hôtel SANA  
22 20 90 16

**AMESSIAME-BE**  
Marché de Be 96 32 97 60

**DES APÔTRES**  
49 Boulevard Moboutou Sese Seko, Ako desewa, Face Elooran  
70 45 38 05

**HORIZON**  
165, boulevard du 13 janvier Nyékonakopé, Face Sapeurs-Pompier à côté de l'immeuble A.A.C.  
22 20 42 42

**JUSTINE**  
291, Bd des Armées - Tokoin Habitat  
22 21 00 01

**SI KISITO**  
Bd. de la Kara près du Bar TAMTAM  
22 21 99 63

**PATIENCE**  
Tokoin Gbadago  
22 21 60 94

**PROSPERITE**  
Située sur le Bd Eyadéma entre l'immeuble AUBA et la Direction de la Police Judiciaire (DPJ)  
23 38 84 25

**GBEZE**  
Boulevard Jean Paul II  
22 26 32 61

**BAH**  
Face EPP Hedzranawé  
22 26 03 20

**SI PIERRE**  
Sagboville Hedzranawé, Boulevard Haho  
22 26 19 73

**PEUPLE**  
Marché NUKAFU  
22 26 84 22

**UNION**  
Boulevard de Mafakassa, face crèmerie BAMUDAS - BE  
KPOTA  
22 27 71 64

**OGRAIN D'OR**  
Carrefour Zorrobar, Grand contournement  
22 70 06 90

**CITE**  
Bd. du 30 Août  
22 25 01 25

**BESDA**  
Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé  
22 51 05 29

**CONSEIL**  
Carrefour du CEGSagbado Logote 93 1092 92

**EPHIANIA**  
Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON, AD ID OGOME  
70 40 10 52

**SI JOSEPH**  
Bretelle BE KLIKAME  
22 25 74 65

**NATION**  
Face ancien Marché TOTSI  
22 25 99 65

**EN OULI**  
Station d'Abalepedogon  
22 25 90 68

**LAUS DEO**  
Route de Leo 2000, face clinique Beshesda - quartier Adidain  
22 25 15 05

**ARC-EN-CIEL**  
Agoe-Télesou, à 50m du Carrefour Margot 70 42 50 00

**VITA FLORE**  
Sise à Agoe Vakposito à 100 m de la station Shell Agoe Vakposito  
70 40 22 86

**MANA**  
A 500m du carrefour Y sur la voie express non loin du Centre Médico-Chirurgical Source de Vie Awéji  
70 43 65 34

**AGOE-NYIVÉ**  
A côté de l'Eglise Catholique d'Agoe-Nyivé  
22 25 83 38

**SHALOM**  
Agoe-Cacavelli, no n loin de BKS. Sur la route Agoe-Adidogomé  
22 51 87 60

**LA MAIN DE DIEU**  
Sise à AGOE ASSIYÉYE non loin de l'église des Assemblées de Dieu (Temple Galiléa)  
93 40 21 21

**SATS**  
Agoe-Logopé sur la voie de 50 m, côté Est du C. E. G. Agoe-nyivé Ouest (CEG Agoe-Koshigan)  
70 44 85 17

**A DIEU LA GLOIRE**  
Sise à 200m du marché de Légbassito, sur le grand contournement, voie de Madikpelo  
93 26 36 00

**ZON GO**  
Sise à Toglekopé carrefour Hermann entre Orabank et la station Sanol Toglekopé  
70 45 23 16

**SANGUERA**  
Pres du Lycée de Sanguera  
70 42 80 80

**BAGUDA**  
Face CMS de Baguida  
70 42 47 77

**LA FLAMME D'AMOUR**  
Sise à Agodekeroute d'Aného  
70 45 70 14

**SAVOIR NEWS**

La Première Agence de Presse Privée au Togo

[www.savoirnews.net](http://www.savoirnews.net)

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : [savoir.news@yahoo.fr](mailto:savoir.news@yahoo.fr) / [info@savoirnews.net](mailto:info@savoirnews.net)



**OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES**

**Innovations de la loi de finances 2020**

**Jusqu'à**

**-100 %**

**sur**

**la valeur en douane des véhicules neufs\***

- \* -100% pour les véhicules électriques ou hybrides à l'état neuf
- \* -90% pour les véhicules neufs
- \* -50 % pour les véhicules de 1 à 2 ans d'âge
- \* -35 % pour les véhicules de 3 à 5 ans d'âge

8201

Office Togolais des Recettes - OTR

[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

FEDERER POUR BATS  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)



**OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES**

**Innovations de la loi de finances 2020**

**Exonération de la**

**TVA\***

**sur les véhicules neufs\***

- \* TVA au cordon douanier
- \* Véhicules de 0 à 5ans

8201

Office Togolais des Recettes - OTR

[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

FEDERER POUR BATS  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)



12<sup>e</sup> édition

# FORUM NATIONAL DU PAYSAN TOGOLAIS

DU 23 AU 25 JANVIER 2020

à Kara

## AU PROGRAMME

Un espace média pour donner l'opportunité aux entrepreneurs, aux partenaires en développement et acteurs de la chaîne agricole.

Des émissions en différé et en live sur les médias membres et les plateformes de communication officielles du concept

Une médiathèque pour faire découvrir les produits locaux au public

Un espace de vente et de consommation des produits locaux  
Des jeux avec de nombreux prix à gagner

POUR PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ NOUS AU: 00228 91 09 81 12 / 98 88 96 48 / 91 61 66 91